



**DATA SCIENTIST (EXPERT DE LA DONNÉE)  
À LA DIRECTION DE LA LÉGISLATION ET DU CONTRÔLE DU SÉNAT  
(COMMISSION DES FINANCES)**

**RÉFÉRENCE À PRÉCISER DANS TOUTE CANDIDATURE : DLC-DATA-2022**

**Libellé du poste :** Expert de la donnée (*Data Scientist*)

**Type de contrat :** Contrat de droit public à durée déterminée de trois ans (pas de détachement possible pour les fonctionnaires)

**Date de recrutement souhaitée :** à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022

**Rémunération mensuelle nette :** À partir de 4 000 € (suivant profil et expérience)

**Lieu :** Administration du Sénat – Paris VI<sup>ème</sup> – Direction de la Législation et du Contrôle

**Contexte :**

Les sept commissions législatives permanentes du Sénat sont chargées d'examiner les projets et propositions de lois sur lesquels elles sont saisies au fond ou pour avis avant leur examen en séance publique et d'éclairer les sénateurs, notamment par la voix de leurs présidents et de leurs rapporteurs, sur les dispositions et amendements mis au vote en commission et en séance. Dans leurs domaines de compétences respectifs, les commissions organisent également des travaux de contrôle de l'action du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques, le cas échéant par la mise en place d'auditions, de tables rondes, de groupes de travail internes et d'études et de missions d'information, ainsi que par la publication de rapports d'information.

La commission des finances a un champ d'activité très large qui s'étend à tous les départements ministériels. Elle a vocation, en particulier lors de l'examen des lois de finances, à traiter les aspects fiscaux et budgétaires de la législation et dispose de prérogatives particulières en matière de contrôle budgétaire. Elle est saisie de toute question relative à la régulation financière (banques, assurances, marchés financiers) et au financement de l'économie. Le Règlement du Sénat lui a par ailleurs confié le soin d'apprécier la recevabilité financière des amendements en application de l'article 40 de la Constitution.

**Missions et activités :**

**L'expert de la donnée apportera une expertise technique et méthodologique au secrétariat de la commission des finances et réalisera notamment les activités suivantes :**

- assurer une veille et identifier les données pertinentes à acquérir et à traiter pour les travaux de la commission des finances, en particulier dans le domaine des finances locales et de la fiscalité locale ;
- développer des requêtes, extraire des données, manipuler des données, pour faciliter

- leur exploitation dans le cadre des travaux de contrôle de la commission des finances ;
- utiliser des méthodes de *data visualisation* pour partager le résultat de ses analyses (infographies, cartographies, ...)
- développer des échanges avec les organismes fournisseurs de données (INSEE, ministères,...) pour faciliter l'accès à ces données.

**L'expert de la donnée pourra également apporter une contribution au secrétariat d'autres commissions permanentes et structures temporaires en fonction des besoins de celles-ci.**

### **Aptitudes requises :**

#### Savoirs

- Connaissance du secteur public et de la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Une expérience dans le domaine des finances publiques, et en particulier des finances locales, serait appréciée.

#### Savoir-faire

- Maîtrise des méthodes d'analyse des données, de statistiques et d'économétrie ;
- Maîtrise des outils statistiques et informatiques : R et/ou outils Python, SAS... ;
- Maîtrise d'outils de requêtage, d'excel (VBA).

#### Savoir-être

- Bonne communication écrite et orale ;
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Réactivité et sens de l'initiative ;
- Capacité à rendre compte ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Neutralité et respect des obligations déontologiques propres à une affectation dans une assemblée parlementaire.

### **Diplôme et expérience souhaités :**

Formation de niveau **BAC +5, une expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'expert de la donnée** étant par ailleurs fortement souhaitée.

### **Divers :**

- Emploi à temps plein ;
- Un jour de télétravail par semaine, accessible après six mois d'ancienneté ;
- Congés légaux et allègements complémentaires ;
- Mutuelle, prévoyance ;
- Restauration sur place ;
- Comité d'œuvres sociales (chèques vacances, billetterie...).

### **Contact :**

Merci d'adresser votre **CV et votre lettre de motivation** à l'adresse suivante : [secretariat.finances@senat.fr](mailto:secretariat.finances@senat.fr) en précisant la référence de l'offre d'emploi **DLC-DATA-2022**.